

FOOT DEUX-SÈVRES HEBDO

N° 26 - Vendredi 21 avril 2023

Coordonnées

Siège social et adresse postale :

23, Rue Pied de Fond B.P. 18312

79043 NIORT CEDEX

Accueil:

Legé Annie

Mahaoudi Hakim

Poirault Jean-Luc

Site officiel et E-mail :

https://foot79.fff.fr district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : $08 \ h \ 00 - 17 \ h \ 00$

Le vendredi:

08 h 00 - 16 h 00 (d'Avril à octobre) 08 h 00 - 17 h 00 (de novembre à mars)

Réunions-Manifestations

Jeudi 27 avril 2023

- Bureau du Comité
- Commissions Sportive et Litiges
- Commission Discipline

Sommaire

Commissions Sportive Litiges		
et Contentieux	P 02	
Commission D'Ethique	p 07	,
Nos Partenaires	P 08	,
Avis aux clubs	P 09	į
Infos des clubs	P 10	į



ASSEMBLEE GENERALE

VŒUX DES CLUBS

L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT AURA LIEU LE

VENDREDI SOIR 16 JUIN 2023 A CHAMPDENIERS LES CLUBS ONT JUSQU'AU

LUNDI 15 MAI 2023

POUR FAIRE PARVENIR LEURS VŒUX

Au Secrétariat du District (Courrier Recommandé avec entête du club ou Messagerie Zimbra)





COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion commune du 20 avril 2023 Procès-Verbal n° 34

Président: Mr. BAUDOUIN Gilles **Vice-Président**: Mr. ROUGER Alain **Secrétaire**: Mr. GODET Jean-Pierre

Membres Présents : MM. GAUVIN Francis - PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Excusé: Mr. GODET Jean-Marie

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les Frais de Procédure, soit la somme de 77.00 seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs



Le Procès-Verbal n° 33 du 13 avril 2023 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 15/16 AVRIL 2023

Match n° 25807634 L'AbsieLarg Mout. (1) – St Sauveur (2) en Coupe Saboureau

Arbitre: Mr. GORRY Didier

Réclamation d'après match du club de L'AbsieLarg Mout

Je soussigné le Club de L'Absie Largeasse Moutiers sous Chantemerle, porte réserve sur la rencontre de 1/4 de finale de Saboureau opposant L'Absie Largeasse Moutiers /s Chantemerle / US Saint Sauveur 2 du 16 Avril 2023 pour les motifs suivants :

- * Nous portons réserve sur la qualification et ou la participation de l'ensemble des joueurs de US SAINT SAUVEUR. Ces joueurs ayant pu participer à la dernière rencontre officielle d'une équipe supérieur de son club.
- * Nous portons réserve sur la qualification et ou la participation de l'ensemble des joueurs de US SAINT SAUVEUR. Ces joueurs ayant pu participer à 10 matchs en équipe supérieure de son club.

La Commission déclare les réserves régulièrement confirmées, recevables en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

- * Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une équipe supérieure, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celle-ci ne jouait pas un match officiel le même jour ou le lendemain.
- Match de référence pour l'équipe 1 : Moncoutant (1) St Sauveur (1) en Seniors Régional 2 du 02/04/2023 à 15 h 00.
- * Qu'aucun joueur ayant participé à plus de 10 matchs (Championnat et Coupe) en équipe supérieure, ne figurait sur la feuille du match citée en référence,

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir **L'AbsieLarg Mout. (1)** – St Sauveur (2) : **1 - 2** Les droits de confirmation, soit **74** €, seront portés au débit du club de L'AbsieLarg Mout.

L'équipe de St Sauveur (2) reste qualifiée pour la suite de la compétition en Coupe Saboureau





Match n° 25807636 Fc Autize (2) – St Amand S/Sèvre (1) en Coupe Saboureau

Arbitre: Mr. LEMARCHAND François

Réserve d'avant match du club de St Amand S/Sèvre

Je soussigné, FRESNEAU Vincent, licence n° 1162411269, Capitaine du club de St Amand S/Sèvre, formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du Fc Autize pour le motif suivant : Des joueurs du club du Fc Autize sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une équipe supérieure, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celle-ci ne jouait pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Match de référence pour l'équipe 1 : Fc Autize (1) – Chant.Courl.Chap. (1) en Coupe Deux-Sèvres du 08/04/2023 à 19 h 00.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir, Fc Autize (2) – St Amand S/Sèvre (1) : 2 - 1 Les droits de confirmation, soit 39 €, seront portés au débit du club de St Amand S/Sèvre.

L'équipe de Fc Autize (2) reste qualifiée pour la suite de la compétition en Coupe Saboureau

Match n° 25547379 Cherveux (2) – Fc Autize (4) en D5-1er Niveau poule D

Arbitre: Mr. AMANE Christopher

Réserve d'avant match du club de FC Autize

Je soussigné, RICHARD Vincent, licence n° 1162413607, Capitaine du club de Fc Autize, formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de Cherveux pour le motif suivant : Des joueurs du club de Cherveux sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Que les joueurs : BOULOGNE Romain licence n° 2543123288 - SAINT MARTIN Thibault licence n° 2545109227 – PUI Julien licence n° 1172415420 - LE GORREC Titouan licence n° 2546081644 et MARTINAUD Valentin licence n° 2543958786, ont participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure de leur club alors que celle-ci ne jouait pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Match de référence pour l'équipe (1) en championnat Départemental 4 poule C : Cherveux Ar (1) – Niort St Florent As (3) du 02/04/2023 à 15 h 00.

En application des R.G de la LFNA : Article 26 – Participation aux rencontres, Paragraphe C/2 - Restrictions collectives : Règle qui s'applique également à nos championnats de District.

La Commission, déclare l'équipe de Cherveux Ar (2) en infraction.

Par conséquent donne match perdu par pénalité à l'équipe de Cherveux Ar (2) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de Fc Autize (4) avec 3 buts et 3 points.

Les droits de confirmation soit 39 €, seront portés au débit du club de Cherveux.





Match n° 25801840 Echiré Ex-Tension Futsal (2) – FOC Vouilletais (3) en 1/4 de Finale Coupe de l'Amitié Futsal seniors

Réserve d'avant match du club du FOC VOUILLETAIS

Je soussigné, CHENE Thibaut, licence n° 2546895311, Capitaine du club de THE FUTSAL O.C. VOUILLETAIS, formule des réserves pour le motif suivant : Qualification et participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe d'Echiré.

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Que 2 joueurs PIED Benjamin licence n°1162418729 et GOURMAUD Adrien licence n°1102433151 ont participé à plus de 7 matchs (Championnat et Coupe) en équipe supérieure, figuraient sur la feuille du match citée en référence :

En application de l'Article 13 des Règlements des Coupes Futsal qui dit : A partir des 1/4 de Finale, ne peuvent participer à ces compétitions, aucun joueur ayant effectué plus de sept (7) matches de championnat et de coupe en équipe supérieure.

En conséquence la Commission dit la réserve fondée et donne match perdu à l'équipe d'Echire Ex-Tension Futsal (2), pour en attribuer le gain à l'équipe de Foc Vouilletais (3).

Les droits de confirmation, soit 39 €, seront portés au débit du club d'Echire Ex-Tension Futsal.

L'équipe de FOC Vouilletais (3) reste qualifiée pour la suite de la compétition en Coupe de l'Amitié Futsal.

FORFAITS

Amende de 32 €

Match n° 25807717 Parthenay Viennay 4 – Vouillé 3 en Coupe des Réserves ➤ Vouillé forfait

Match n° 25560334 Ste Néomaye (2) – Paizay le Tort (1) en D5-2ème Niveau poule D ➤ Ste Néomaye Romans 1er forfait

Match n° 25524332 Thouars Foot (1) – L'Absie Largeasse M. en Futsal D2 ➤ L'Absie Largeasse M. 1er forfait

Match n° 25801829 Thouars Foot 79 (1) – Rc Niortais (2) en Coupe Deux-Sèvres Futsal ➤ Rc Niortais forfait

Match n° 25311903 Bessines ASPTT (1) – Valence en P. (1) en Fém. seniors coupe du Poitou ➤ Valence en P 1er forfait

Amende de 21 €

Match n° 25515111 Usver.Gjene lousy (1) – L'Absie larg. Mout. en U17-1ère Division poule A ➤ L'Absie Largeasse M. 1er forfait

Match n° 25071358 Moncoutant (1) – Evsabb Nueillaubiers (1) en Critirium U12 poule A ➤ Moncoutant 1er forfait

DECLARATION MATCH AMICAL

Du club de St Cerbouillé > contre Le Tallud (2) le samedi 15 avril 2023

Du club de Thouars > contre Vrères en Seniors Féminines le 14 avril 2023

contre Pays Argentonnais le 21 avril 2023

Du club de Clussais ➤ contre St Martin les Melle le 21 avril 2023

MODIFICATION

WEEK-END DU 28/29/30 AVRIL 2023

Le match n° 24824275 Inter Bocage 3 – Terves 3 en D4 poule A se déroulera le vendredi 28 avril 2023 à 20 h 00 sur le stade de la Petite Boissière.





COURRIERS

<u>Du club de St Sauveur</u> ➤ Demande d'organisation d'une demi-finale ou finale de Coupe Départementale.

Pris note - Remerciements

<u>Du club de Clnc Bressuirais</u> ➤ Demande d'organisation d'une demi-finale ou finale de Coupe Départementale.

Pris note - Remerciements

Du club de Boismé Clessé > Demande d'organisation d'une demi-finale ou finale de Coupe Départementale.

Pris note - Remerciements

<u>Du club d'Exireuil</u> ➤ Demande d'organisation d'une demi-finale ou finale de Coupe Départementale.

Pris note - Remerciements

Du club de Brion ➤ Demande d'organisation d'une demi-finale de Coupe Saboureau.

Pris note - Remerciements

Du club d'Airvo St Jouin > Demande d'organisation d'une finale de Coupe Départementale.

Pris note - Remerciements

<u>Du club de Celles Verrines</u> Nous informant d'un arrêté municipal pour travaux sur le stade de Celles S/Belle. **La Commission demande au club de Celles Verrines de lui faire parvenir l'arrêté municipal dans les meilleurs délais.**



COUPES - RENCONTRES

Afin de donner la possibilité d'assister à toutes leurs rencontres de Coupes, aux clubs ayant plusieurs équipes toujours en course,

Les Commissions Sportives – Litiges et Contentieux ont quelque peu modifier le calendrier

Ci-dessous les différentes rencontres

Coupe Deux-Sèvres - 1/4 de Finale sur le terrain du club 1er nommé

- ♣ Vrère (1) Le Tallud (2) → jeudi 18 mai 2023 à 15 h 00
- ♣ Venise Verte (1) Inter Bocage (1) → jeudi 18 mai 2023 à 15 h 00
- ♣Moncoutant (2) Terves (1) → jeudi 18 mai 2023 à 15 h 00
- 🖶 Beaulieu Breuil (1) − Autize Fc (1) → jeudi 18 mai 2023 à 15 h 00

Coupe Saboureau - 1/2 Finale sur terrain neutre à déterminer

- ♣St Sauveur (2) Autize Fc (2) → dimanche 21 mai 2023 à 15 h 30
- Loulonges Thouarsais (2) Beaulieu Breuil (2) → dimanche 21 mai 2023 à 15 h 30

Coupe des Réserves – 1/2 Finale sur le terrain du club 1er nommé

- ♣St Sauveur (3) Parthenay Viennay (4) → jeudi 18 mai 2023 à 15 h 30
- ♣Inter Bocage (3) Avenir 79 (3) → dimanche 21 mai 2023 à 15 h 30





COUPES - TERRAINS

Les clubs qui souhaiteraient accueillir les 1/2 Finales ou Finales de Coupes Deux-Sèvres ou Saboureau doivent adresser leur candidature au District de Football le plus rapidement possible.

Deux-Sèvres:

1/2 Finale: Dimanche 04 juin 2023

Finale: Dimanche 18 juin 2023 avec en lever de rideau la Finale Coupe Deux-Sèvres U18

Saboureau:

1/2 Finale: Dimanche 21 mai 2023

Finale : Dimanche 11 juin 2023 avec en lever de rideau la Finale de la Coupe des Réserves

Conditions pour les Finales : Vestiaires pouvant accueillir 4 équipes.

Le Secrétaire Jean-Pierre GODET

Le Président Gilles BAUDOUIN









COMMISSION DE PREVENTION-D'ETHIQUE ET DE VALORISATION

Réunion du 27 Mars 2023 Procès-Verbal n° 03

Personnes présentes : Mme SARRAZIN Claire

MM. BAUDOUIN Gilles, BERTAUD Jean-Luc, DELAVAUD Bernard, LAMARQUE Dominique, MAZURIE James, PRUNIER

Jacky

Personnes excusées: MM. LACROIX Pierre, LIAIGRE Alain, MALEN Jérôme, PARNAUDEAU Romain

Début de la réunion: 17.30.

I. DOSSIER DILCRAH:

Les grands axes du projet porté par la DILCRAH sont la lutte contre l'antisémitisme, le racisme et la haine anti-LGBT+. Une subvention de 2500 Euros a été obtenue pour soutenir nos actions.

Chaque membre doit être un ambassadeur, une ambassadrice des valeurs défendues par la DILCRAH.

II. FIN DU CHAMPIONNAT:

Des membres de la commission seront présent(e)s pour les rencontres « dites sensibles » afin de finir le championnat dans les meilleures conditions possibles.

III. SUITE OPERATION « SOYONS PRETS »:

Pour mener à bien cette action début mai, la Commission Ethique se rapprochera de la Commission des Jeunes pour organiser au mieux cette manifestation et choisir le lieu. Rappel de l'action envisagée: des enfants accompagneront l'équipe lors de l'entrée sur le terrain et seront vêtus d'un T-Shirt « Soyons prêts » pour porter les valeurs de « Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité ».

IV. ETHIQUE ET VALORISATION:

Dans ce domaine, des cartons verts seront distribués lors de la journée U13 du samedi 1^{er} avril 2023 pour mettre en avant des comportements éthiques. Il est également demandé aux membres de la commission d'être attentifs, attentives, à toute attitude digne d'être relevée et valorisée tout au long de l'année footballistique.

Fin de la réunion: 18.30



Claire SARRAZIN Secrétaire de séance



NOS PARTENAIRES















DEUX-SÈVRES



















du Petit Fiel



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS







CREATION / RENOVITION / ENTRETIEN



Traiteur Buffet froid Lunch Plateaux repas Repas de famille

Menus étudiés



Cholet - Angers











AVIS AUX CLUBS



CHAURAY



Le samedi 10 Juin 2023 9h30 - 17h

28 ème JOURNÉE NATIONALE DES DEBUTANTS



AVEC LA PARTICIPATION DE

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL LA PRÉFECTURE DES DEUX-SÈVRES / GENDARMERIE LE CRÉDIT AGRICOLE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES DEUX-SÈVRES PÂTISSÈVRE LE FC CHAURAY

LA MACIF FRANCE ADOT 79 EFS (DON DU SANG) LES P'TITS DIABS LE COMITE HANDISPORT 79





La journée aura pour thème la Coupe du Monde Féminine 2023 et sera placée sous le signe du RESPECT

Nous demandons aux clubs de faire savoir leur nombre d'équipes, joueurs et joueuses à chaque responsable de secteur. AVANT LE 28 Avril 2023 (délai de rigueur).



28ème JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

SUR LE THEME DE LA COUPE DU MONDE FEMININE 2023

COUPON - RÉPONSE A RENVOYER AVANT LE 28 AVRIL 2023 (à votre responsable de secteur, voir liste ci-dessous).



NIORT / NORD

GEFFARD Pascal

pascalgeffard@orange.fr

Tél.: 06.63.28.17.48

e CLUB DE			
eCLUBDE			

Participera au rassemblement U6-U9 / U6-U10 F du 10 Juin 2023 à CHAURAY

Nombre d'équipes U6-U7 (foot à 4) :	Nombre de joueurs ;	Nombre de joueuses :
Nombre d'équipes U8-U9 (foot à 5):	Nombre de joueurs :	Nombre de joueuses :

NIORT / MARAIS

LAFON Tony tony.lafon@outlook.fr Tél: 06.84.09.84.75

THOUARS

MOYNNERAUX Stéphane stephane.movnneraux@hotmail.fr Tél: 06.73.12.54.91

ST MAIXENT L'ECOLE

SOULLARD CORNEILLE Sébastien soullardcorneille@gmail.com Tél: 07.51.89.32.32

BRESSUIRE / MAULEON MERLANDE Jean-Marc

jmerlande79@gmail.com Tél: 07.77.26.67.36

MELLE

MAGNAN Laurent magnan.lcm@orange.fr Tél.: 06.85.80.01.98

PARTHENAY OGERON Côme

ogeron.comeper@gmail.com Tél: 06.79.41.69.23

TOUS LES ENFANTS (garçons et filles) nés en 2014, en 2015, en 2016 et en 2017 (U6 à U9) sont concernés. Les filles nées en 2013 le sont aussi. Les non-licencié(e)s sont également les bienvenu(e)s (une assurance couvre ce jour).

IMPORTANT

L'absentéisme grandissant ces dernières saisons perturbe l'organisation de la journée le jour J et nous amène à prendre des mesures. Le comité directeur lors de sa réunion en date du 06 mars 2023, se réserve le droit d'amender les clubs absents ayant inscrits des équipes après étude au cas par cas.





AVENIR SPORTIF

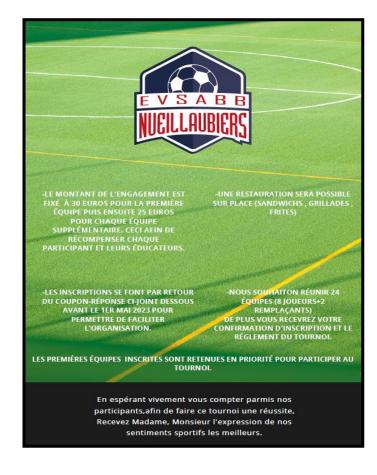


















Le F.O.C. Vouilletais organise sa 7ème édition du

salle du Tennis Club de Vouillé (79)

Ouverture à 17h

Début du tournoi à 18h

I6€/EQUIPE Lots pour tous

! Un licencié autorisé par équipe

RESTAURATION & BUVETTE

carte bancaire acceptée



Pré inscriptions auprès de Jérôme au 06.25.41.30.63





